

Mairie des VARENNES	<b>COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL</b>	Date	03/06/2014		
		Page	1	/	4

<b>Ordre du jour</b>			
1. ETUDE DE DEVIS POUR LES TRAVAUX DES BATIMENTS COMMUNAUX 2. POINT SUR LA SALLE DES FETES 3. CHANGEMENT DE COPIEUR SUITE AU PASSAGE DU PSV2 4. PASSAGE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN HUIS CLOS 5. QUESTIONS DIVERSES			
Secrétaire de séance :	Cédric PENARD	Début de séance à 20h10 fin à 00h00	
<b>Participants</b>			
Nom	Prénom	Présent	Émargement
Mugnier	Yves	X	
André	Nicolas	X	
Bardin	Iris		
Bonis	Sébastien	X	
Clabé-Navarre	Laurent	X	
de Bénédicis	Bruno	X	
Jean	Emmanuel	X	
Laflaquière	Catherine	X	
Méricq	Elsa	X	
Penard	Cédric	X	
Sales de Gauzy	Véroniques	X	

Mairie des VARENNES	<b>COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL</b>	Date	03/06/2014		
		Page	2	/	4

## 1. ETUDE DE DEVIS POUR LES TRAVAUX DES BATIMENTS COMMUNAUX

La mairie a pour devoir de préserver les bâtiments de la commune. C'est dans ce contexte que différents devis ont été envisagés.

### **Eglise :**

Chiffrage du remaniement de la toiture avec le remplacement des tuiles cassées :

6150€HT

Une entreprise (Merocan) est venue pour voir l'état de la toiture : une panne a cédé.

Cela nécessite le remplacement des chevrons et des voliges

Montant du devis : 22865€HT

Toiture terrasse à refaire, notamment l'étanchéité.

Devis en cours.

### **Mairie :**

Devis pour refaire la toiture la nettoyer et remanier la toiture

5900€HT

### **Maison à côté de l'école :**

Devis pour nettoyer la toiture

3950€HT

### **Appartement au-dessus l'école :**

Ecole et appartement au-dessus de l'école :

Nettoyage, démoussage...

7750€HT

Elagage des arbres de la cour :

800€HT

### **Salle des fêtes :**

Des travaux ont été réalisés à la salle des fêtes :

Une grille d'évacuation des eaux a été installée (900€HT) ;

Du concassé a été étalé sur le terrain de pétanque (396€HT) ;

Un bloc de sécurité (sortie de secours) a aussi été remplacé.

Nettoyage de la toiture de la salle des fêtes :

10400€HT

Mairie des VARENNES	<b>COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL</b>	Date	03/06/2014		
		Page	3	/	4

**Cimetière :**

Des devis ont été réalisés pour renforcer les murs qui s'affaissent.

4752.35HT

**Chemin de la marcaisonne :**

Le Sicoval a réalisé une reprise de la voirie.

**Statue de la Vierge :**

Des devis sont en attente.

750€HT (reprise du socle) ;

2500€HT (reprise du socle, sablage, peinture de la statue).

**Ancien cimetière :**

Devis pour remplacer le mur qui s'effondre et reprendre les autres murs avec un enrochement.

7873€HT

**Analyse devis pour les travaux de l'école :**

Salle de classe 1 : 44500€HT

Salle de classe 2 : 35500€HT

Rampe d'accès PMR : 4800€HT

Préau et sanitaires extérieur : 72000€HT

Les travaux de l'église sont urgents : il y a un risque de dégradation rapide. Pour préserver le patrimoine de la commune et limiter le montant des travaux qui pourraient être beaucoup plus important si l'on attend.

Des solutions doivent être envisagées rapidement pour trouver des éventuelles subventions ou autres sources de financement.

La toiture de la mairie doit être revue aussi.

Ces premiers investissements ouvriront la voie aussi au chantier « école », sachant que l'on doit se mettre en conformité « accès handicapé » avant 2017.

## **2. POINT SUR L'ECLAIRAGE PUBLICQUE**

Il y a 56 lampadaires dans la commune, la dépense d'éclairage est de l'ordre de 6000€HT/an. Le conseil envisage différentes pistes pour réaliser des économies sur le poste de l'éclairage publique. Les différentes pistes sont :

Mairie des VARENNES	<b>COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL</b>	Date	03/06/2014		
		Page	4	/	4

- La régulation : un régulateur coûte 4000€ pour 4 à 5€ d'économie par an ;
- Le changement d'ampoule (nécessite le remplacement des candélabres) ;
- Extinction de l'éclairage publique.

Pour cette dernière solution, l'extinction nocturne de l'éclairage, l'économie serait de l'ordre de 2800€HT

Le coût des programmeurs est de l'ordre de 500€HT.

Changement de candélabre :

1200 à 1500€HT le candélabre subventionné à 70%.

Vote au conseil à l'unanimité de l'investissement dans la mise en place de programmeur et de la mise en place d'une extinction nocturne de minuit à 6h du matin.

Vote au conseil à l'unanimité du remplacement de 11 candélabres par an pour avoir un renouvellement complet du parc à la fin du mandat.

### **3. POINT SUR LA SALLE DES FETES**

Le 19 mai 2014, la préfecture a délivré l'accord favorable pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les EPR.

### **4. CHANGEMENT DE COPIEUR SUITE AU PASSAGE DU PSV2**

### **5. PASSAGE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN HUIS CLOS**

Premier point 1)

Le maire, après en avoir fait l'historique, demande au conseil l'autorisation de présenter à nouveau à la DDT une demande de dérogation de certificat d'urbanisme, dont le principe avait été voté sous le mandat précédent et qui avait fait l'objet d'une demande de modification formel de la part de la DDT, avant acceptation.

Deuxième point 2)

Le maire informe le conseil qu'il a démissionné en tant que conseiller communautaire du Sicoval.

Sont désormais conseiller communautaire titulaire : Laurent Clabé-Navarre

Conseiller suppléant madame Véronique Sales de Gauzy

### **6. QUESTIONS DIVERSES**